

ment de l'instruction militaire qui présentera probablement ses recommandations sous peu au quartier général, si ce n'est déjà fait.

Si l'on m'y autorise, monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège, pour dire à mon affable ami de Winnipeg-Sud-Centre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre soulève-t-il la question de privilège?

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas jeté le discrédit sur aucun ancien officier supérieur lorsque j'étais à Hamilton; il ne s'agissait pas non plus d'une réunion du parti libéral mais d'une conférence, faisant partie d'une série, donnée à l'université.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, à propos de la question que je viens de poser au ministre, n'est-il pas vrai que certains membres de l'ARC qui étaient à la base de Centralia avant sa fermeture et qui ont ensuite été envoyés à Camp Borden, sont maintenant avisés que l'instruction aérienne donnée à cette base sera désormais donnée à Penhold qui, soit dit en passant, se trouve dans la circonscription du député de Red Deer?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'AFFECTATION DU «BONAVENTURE» À LA LUTTE ANTI-SOUS-MARINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense. Pourrait-il nous dire si le *Bonaventure* sera de nouveau affecté à son rôle de lutte anti-sous-marine à la suite du programme actuel de reconversion?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur.

LES TRANSPORTS

LA REPRISE DU SERVICE SUR LA VOIE FERRÉE DE KETTLE VALLEY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Transports une question qui, croyez-moi, est d'importance nationale. Le ministre a-t-il reçu une résolution adoptée lors de l'assemblée annuelle des chambres de commerce de Kootenay-Boundary et tendant à la reprise du service-voyageurs sur la voie ferrée de Kettle Valley, entre Vancouver et Medicine Hat? Si oui, quelle suite a-t-on donnée à ces instances auxquelles 150,000 personnes de toutes les parties de la Colombie-Britannique ont souscrit?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question de portée nationale devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

LES ACCORDS AVEC LES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je me proposais de poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais il est absent. Je l'adresse donc à son secrétaire parlementaire. A-t-on signé un accord avec une province quelconque sur le règlement du Régime d'assistance publique du Canada?

Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je porterai cette question à l'attention du ministre.

[Français]

L'AGRICULTURE

A PROPOS DE LA NOUVELLE POLITIQUE CONCERNANT LE LAIT INDUSTRIEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État du Canada): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

En annonçant bientôt la nouvelle politique laitière qui, je l'espère, fixera le prix du lait industriel à \$5.10 les cent livres, le ministre pourrait-il établir des normes sévères d'application, afin de permettre aux producteurs laitiers gaspésiens de bénéficier pleinement de la nouvelle politique car, en dépit de l'excellente politique laitière de 1966, le cultivateur gaspésien n'a jamais reçu plus que \$3.50 les cent livres.

M. l'Orateur: A l'ordre! Il ne s'agit pas d'une question mais d'une représentation au sujet de laquelle le ministre n'a apparemment rien dit.

[Plus tard]

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Peut-il indiquer s'il annoncera à la Chambre sa nouvelle politique laitière avant le congé de Pâques?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est identique à d'autres qui ont été posées sous une forme différente depuis quelques jours.